



MINISTÈRE
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
*en charge de l'énergie
et du numérique*

ARRETE N° / MAE du

002782

08 MAR. 2019

Proclamant les résultats du concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement de 3 cadres de santé de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française.

LE MINISTRE DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION
en charge de l'énergie et du numérique

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 650/PR du 23 mai 2018 portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
- Vu l'arrêté n° 656/PR du 23 mai 2018 modifié, relatif aux attributions du Ministre de la modernisation de l'Administration, en charge de l'énergie et du numérique ;
- Vu la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu la délibération n° 95-217 AT du 14 décembre 1995 modifiée, relative aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu la délibération n° 2010-2 APF du 28 janvier 2010 modifiée, portant statut particulier du cadre d'emplois des cadres de santé ;
- Vu l'arrêté n° 649/CM du 21 mai 2012 modifié, fixant les modalités et le programme des épreuves des concours de recrutement des cadres de santé de catégorie A de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 14/CM du 2 janvier 2018 portant autorisation d'ouverture au titre de l'année 2018 de concours relevant de la filière technique, de la filière socio-éducative et de la filière santé de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 12582/MAE/DGRH du 29 novembre 2018 portant ouverture et organisation matérielle d'un concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement de 3 cadres de santé de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 1320/MAE/DGRH du 7 février 2019 portant nomination des membres du jury du concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement de 3 cadres de santé de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu le procès-verbal d'admission n° 4295/MAE/DGRH du 26 février 2019.

Ampliations :

PR	1
VP	1
SGG	1
DMRA	1
REG	1
MAE	1
MSP	1
DGRH	1
CHPF	1
DSP	1
JOPF	1

ARRETE

Article 1er. - Sont déclarées admises au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement de 3 cadres de santé de catégorie A relevant de la fonction publique de la Polynésie française, dans l'ordre de mérite, les candidates dont les noms suivent :

• *Sur la liste principale d'aptitude :*

- Madame Lys NGUYEN
- Madame Stéphanie PERROS
- Madame Christelle GARNESSON épouse NOËL

• *Sur la liste complémentaire d'aptitude :*

- Madame Nathalie RICO épouse BOIVIN
- Madame Odile DUPIN de BEYSSAT
- Madame Sandrine LECOMTE
- Madame Frédérique ROOFTHOOFT

Article 2. - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

Pour Ampliation,
pour Le Secrétaire Général du Gouvernement
et par Délégation



T. Fenuati
T. FENUATI

08 MAR. 2019

Le Ministre
de la modernisation
de l'Administration,
en charge de l'énergie
et du numérique

Priscille, Tea FROGIER



08 MAR. 2019